



Offre WEBEO 1 an Électricité

fiche descriptive



Offre de marché réservée aux particuliers pour toute souscription jusqu'au 03/01/2019 inclus

Cette fiche, réalisée à la demande des associations de consommateurs, doit vous permettre de comparer les offres commerciales des différents fournisseurs. Les éléments repris dans cette fiche ne constituent pas l'intégralité de l'offre. Pour plus d'informations, vous devez vous reporter aux documents constituant l'offre du fournisseur.

Si vous souscrivez un contrat à prix de marché, vous pouvez conclure ultérieurement et à tout moment, si vous le souhaitez, un contrat au tarif réglementé.

Lorsque vous emménagez dans un logement, vous avez le choix entre souscrire un contrat au tarif réglementé ou un contrat à prix de marché.

Informations	Précisions et référence aux articles des conditions générales de vente (CGV) ou particulières
<p>1 Caractéristiques de l'offre et options incluses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offre sans engagement de votre part. • Eni s'engage à vous faire bénéficier de l'offre électricité à prix de marché fixe du kWh HT pendant 1 an. • Relation client dématérialisée : toute la gestion du compte du client se fait en ligne. Le Service Client répond à vos mails sous 48h ouvrées. • Espace client accessible 24h/24h : consultation de factures, suivi de consommations, paiement par carte bancaire, modification des coordonnées, possibilité de contacter le service client. • Vous avez la possibilité de changer de mode de paiement en remplissant le formulaire de contact sur votre espace client. • Offre Eni disponible sur les communes desservies par le Gestionnaire de Réseau de Distribution Enedis. • Délais de fourniture : 21 jours maximum dès réception du contrat signé. Moins si vous demandez un début de fourniture pendant le délai de rétractation. • Guide de bienvenue comprenant des explications sur la facture, des conseils pour mieux consommer et des informations sur les aides aux économies d'énergie par e-mail.
<p>2 Prix de l'offre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prix du kWh HT de l'électricité bloqué à -3% par rapport aux tarifs réglementés en vigueur au moment de la souscription, en option tarifaire base. Ce prix reste fixe pendant toute la durée de votre contrat (taux de TVA de 20%). Le prix de l'abonnement (HT) est soumis aux évolutions des tarifs réglementés de l'énergie concernée (article 6.2 des CGV) : <ul style="list-style-type: none"> - Le prix du kWh HT de vos heures pleines Eni est identique au prix du kWh HT du tarif réglementé de vente heures pleines. - Le prix du kWh HT de vos heures creuses Eni est 8 % moins cher que le kWh HT du tarif réglementé heures creuses. - Le prix du kWh HT de vos heures creuses Eni est 35 % moins chers que le prix du kWh HT de vos heures pleines Eni. • Pour accéder aux prix de l'offre Webeo 1 an, cliquer ici : Grille tarifaire offre Webeo 1 an Électricité.
<p>3 Durée du contrat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Durée du contrat : 1 an. • Prise d'effet à la date du premier jour de fourniture d'électricité. • Résiliation possible à tout moment sans frais.
<p>4 Facturation et modalités de paiement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mensualisation : lissage des paiements avec 11 prélèvements d'échéances fixes mensuelles + une à deux factures de régularisation sur relevé du Gestionnaire du Réseau de Distribution. Date de prélèvement : le 5 du mois. • Possibilité de régler en espèces via mandat compte ou par carte bancaire sur l'espace client (voir l'article 7.7 des CGV). • Délai de paiement d'une facture : 15 jours à émission de la facture.

Informations	Précisions et référence aux articles des conditions générales de vente (CGV) ou particulières
5 Conditions de révision des prix	<ul style="list-style-type: none"> • A l'échéance du contrat, celui-ci n'est pas reconduit. Par dérogation aux CGV (article 3.3), Eni revient vers le client pour lui proposer l'offre Eni la plus adaptée à sa consommation et à ses besoins. • Conformément aux dispositions du Code de la consommation, et notamment son article L. 224-10, tout projet de modification par Eni des présentes Conditions sera communiqué au Client par voie postale ou, à sa demande, par voie électronique, un (1) mois avant le terme contractuel envisagé. Le Client disposera alors de la faculté de résilier le Contrat sans pénalité, dans un délai maximal de trois (3) mois à compter de sa réception, à l'exception toutefois d'une modification imposée par la loi ou le règlement (Voir l'article 13 des CGV).
6 Conditions de résiliation à l'initiative du client	<ul style="list-style-type: none"> • Le client peut résilier par lettre simple (Voir l'article 14.1 des CGV). • En cas de changement de fournisseur, la résiliation du présent contrat intervient de plein droit à la date de prise d'effet du nouveau contrat de fourniture d'électricité. • Pas de frais de résiliation en cas de résiliation anticipée. • Résiliation à la date choisie par le client et au plus tard 30 jours à réception de la lettre simple.
7 Conditions de résiliation à l'initiative du fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> • Eni peut résilier par lettre recommandée en cas d'impayés. La résiliation sera effective au plus tard 30 jours à compter de la date de réception de la dernière lettre par le client (Voir décret 13.08.2008). • En cas de manquement contractuel, résiliation de plein droit 2 mois après l'envoi d'une mise en demeure (Voir l'article 14.2 des CGV).
8 Service Client et Réclamations	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées du Service Client Courriel : serviceclient_online@fr.eni.com Espace client : https://espace-client.fr.eni.com

Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la signature du Contrat pour se rétracter, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités (voir article 3.4 des CGV).